

**DIRECTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,  
CS 22305,  
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap  
@aphp.fr

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HÔPITAUX DE PARIS  
DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES  
Service Concours statutaires - Arrêté n° 401/2026/14**

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n°2016-636 du 19 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du 04 juillet 2022 portant nomination du Directeur Général de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2107 fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury et la nature des épreuves de recrutement pour l'accès à certains grades de la catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté directeur du 26 décembre 2022 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté n° ANA 401 2025 05 0007 du 11 juin 2025 portant nomination de Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, à compter du 16 juin 2025 en tant que Directeur des Ressources Humaines ;

Vu l'arrêté du 27 octobre 2025 relatif à l'ouverture du concours interne et externe pour l'accès au grade d'ouvrier principal, à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Le Directeur des Ressources Humaines entendu,

**DIRECTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,  
CS 22305,  
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap  
@aphp.fr

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1:** Le jury du concours interne et externe sur titres pour l'accès au grade d'Ouvrier Principal, à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris est constitué, à compter du 2 mars 2026, comme suit :

**Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant,**

**Président :**

<b>David MORGAN</b> Directeur des Travaux et de la Maintenance Technique	AP-HP. Hôpital San Salvador
--	-----------------------------

**Le vice-président :**

<b>Laurent CHASSAING</b> Adjoint au directeur projets immobiliers complexes Chef de projet immobilier Institut Robert Debré du cerveau de l'enfant	AP-HP. Nord - Université Paris Cité
--	--

**Un fonctionnaire hospitalier de catégorie A AP-HP :**

<b>Laurent CHASSAING</b> Adjoint au directeur projets immobiliers complexes Chef de projet immobilier Institut Robert Debré du cerveau de l'enfant	AP-HP. Nord - Université Paris Cité
--	--

**Un fonctionnaire hospitalier de catégorie B assurant des fonctions d'encadrement dans la spécialité concernée AP-HP :**

<b>André DURAND</b> Conducteur de Travaux	AP-HP. Centre Université Paris Cité Hôpital Necker enfants Malades
<b>Richard MORLET</b> Chef sécurité incendie Pitié-Salpêtrière	AP-HP. Sorbonne Université
<b>Ludovic BERTHY</b> Responsable de l'imprimerie de l'AP-HP	AP-HP. Pôle d'Intérêt Commun S.C.A. - S.C.B. - S.M.S.
<b>Thierry LABRUYERE</b> Responsable Agencement Décoration	AP-HP. Sorbonne Université Hôpital Tenon

**Des examinateurs qualifiés peuvent être adjoints au jury :**

<b>Karim BIOUS</b> Chef du service de sécurité incendie Saint Antoine	AP-HP. Sorbonne Université
---	----------------------------

**DIRECTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,  
CS 22305,  
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap  
@aphp.fr

**ARTICLE 2** : Le Directeur des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le lundi 02 mars 2026

Pour le Directeur Général,  
Pour le Directeur des Ressources Humaines  
empêché,  
Pour le Directeur du Département Développement  
des Compétences  
L'Adjointe au Directeur  
**SIGNE**  
Marine LAMOLIE